



CONSEILS VITICOLES DU 17 JUIN 2009

Stades phénologiques

Chardonnay : stade 23 « Pleine floraison » à 25 « Fin Floraison ». Stade 27 « Nouaison » en secteurs précoces

Pinot noir : stade 23

Meunier : stade 21 « 25 % des capuchons floraux tombés »

Mildiou

La pression mildiou est très élevée à exceptionnelle dans l'Aisne et doivent conduire à la prudence et à la mise en oeuvre d'une protection préventive sans faille.

Conseils

Adapter les renouvellements à l'état sanitaire des parcelles et au fort potentiel de développement du mildiou ainsi qu'aux prévisions météo.

Dans les secteurs à forts cumuls d'eau et tout particulièrement en situation de mildiou déclaré (plusieurs taches par ceps et/ou symptômes fréquents sur inflorescences), renouveler la protection dès que possible. Rester sur un produit systémique à base de fosétyl d'aluminium (si le stade fin floraison n'est pas atteint) ou bien utiliser un produit pénétrant .

Oïdium

Sur les réseaux d'observations parcellaires, les symptômes sur feuilles ont peu évolué cette semaine. Pour le moment, la pression oïdium observée reste inférieure à celle présente en 2008 au même stade phénologique.

Il faut donc rester vigilant.

Conseils

Maintenir une protection continue. Soigner la qualité de pulvérisation notamment dans la zone des grappes. Alternier les familles chimiques.

Botrytis

La protection anti-botrytis au stade «A» « 80 % des capuchons floraux tombés » est en cours dans les parcelles concernées par la lutte chimique contre la pourriture grise.

Conseils

Suivre l'évolution de la floraison afin de repérer le stade «A» et positionner au mieux le produit antibotrytis. Soigner la qualité de pulvérisation. Privilégier les produits à base de fludioxonil ou fenhexamid.

Tordeuses

Le réseau de surveillance de la deuxième génération est opérationnel depuis ce début de semaine.

A ce jour, d'après les derniers relevés de pièges, le vol de deuxième génération n'a pas débuté.

En moyenne, sur les dix dernières années, le début de vol est enregistré le 22 juin pour la cochylis et le 28 juin pour l'eudémis. A suivre...

Sources : Avertissements viticoles C.I.V.C – Magister – DRAAF - SRAL